



# Coordination Syndicale CGT



**KEM ONE**

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT  
263, rue de Paris – Case 429 – 93514 Montreuil Cedex - Tél. 01.48.18.80.36 / Fax 01.48.18.80.35

Fos sur Mer, le 18 avril 2013

## **Dossier KEM ONE : Des solutions existent, il faut que toutes les parties prennent leur part !**

Depuis le début des déboires de Kem One, l'ensemble des organisations syndicales ont multiplié les réunions de travail avec les parties prenantes du dossier (Direction, préfet, Ministère, élus et partis politiques...).

A l'occasion de ces réunions, la CGT a constaté que l'approche de la problématique Kem One était différente selon les organisations syndicales.

La CGT s'est déjà exprimée sur le sujet, Kem One dans son périmètre actuel est viable. Cette base de départ n'étant pas unanimement partagé, il semble difficile de mettre en commun les pistes de travail des uns et des autres. Pour qu'une intersyndicale fonctionne, encore faut-il que le consensus soit minimal et pour le moment, ce n'est pas le cas...

A ce jour, malheureusement, les pistes travaillées par nos collègues ne prennent pas en compte le périmètre actuel du Groupe Kem One. Soit, elles valident l'idée d'une restructuration nécessaire et sacrifie une partie des sites amont, soit, en prônant l'importation de DCE ou d'Ethylène, elles mettent à mal la filière

Ethylène – PVC. Tout cela n'est pas acceptable pour la CGT et nous avons déjà annoncé que nous nous opposerions avec la dernière énergie à tout démantèlement de la filière.

Pour travailler à des **alternatives de GESTION**, il faut que l'actionnaire du Groupe rende les clefs et que le cédant assume ses responsabilités. C'est la mission que la CGT a confié à Maître Rilov. Pour le moment, la CGT est la seule O.S à avoir engagé ces démarches juridiques qui doivent mettre en lumière les faits délictueux commis par le cédant et l'acquéreur. Une fois, ces délits mis à jour, nous irons plaider l'annulation de la cession.

### **Un Groupe industriel cohérent dans son périmètre !**

C'est le postulat de départ de la CGT. C'est l'argumentation de départ d'Arkema pour justifier la vente et la sortie du Groupe. Les business plan ont été travaillés par les experts du CCE d'Arkema (Cidecos et Secafi) dans ce sens. Ces business plan permettent d'apporter des

solutions industrielles à une filière de production laissée à l'abandon par Arkema.

**La pertinence de filière n'a pas été contredite au moment de la procédure d'Information-Consultation** puisqu'à l'époque, Arkema a refusé une reprise par Tessengerlo, argumentant que la casse sociale ne serait pas acceptable. Sur ce point, la CGT est d'accord.

**La demande d'Arkema au ministère du redressement productif de restructurer ne tient donc pas.** Arkema n'aura pas d'échappatoire, Le Henaff devra pour une fois assumer. Arkema donnant des conseils de gestion du pôle vinylique, on croit rêver ! C'est comme si un faible d'esprit affirmait que Gary Klesch est une chance pour les salariés du pôle. Il faudrait le placer en isolement immédiatement !

**Maintenant, il faut réparer les dégâts.**

La cohérence industrielle est évidente. En attendant et dans un premier temps, il nous faut remettre les compteurs à zéro. C'est un fait, Klesch a fait main basse sur la totalité de la trésorerie. Il faut donc qu'Arkema assume son erreur de casting et dote de nouveau le pôle vinylique de la trésorerie prévue lors de la cession.

Arkema en a fait don à Klesch, ce n'est pas aux salariés de payer la note.

**La CGT travaille donc à mettre en place une alternative de gestion.** Les activités de Kem One sont essentiellement

concentrées sur les régions PACA et Rhône-Alpes. Ces activités s'imbriquent fortement dans le tissu économique de ces 2 régions. A titre d'exemples, le fret maritime généré par les importations et exportations du pôle rapporte près d'1 M€ de frais portuaire au port de Marseille (GPMM). L'alimentation par barges en CVM des sites de Saint Fons et Balan en région Rhône-Alpes génère près de 8 M€ de chiffre d'affaires pour la société en charge de la remontée du Rhône.

Par ailleurs, la quasi-totalité des sites Kem One fonctionne avec des taux de sous-traitance d'environ 40%. Cela représente plusieurs centaines de salariés présent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre pour assurer l'entretien et la maintenance de ces sites.

Le patronat de ces 2 régions indique dans le même temps que la filière pétrochimique passe pour plusieurs dizaines de millions d'€ de contrat de sous-traitance. Cela se traduit par des milliers d'emplois dans les branches de la construction et métallurgie. Il s'agit d'emplois directs. Les entreprises en charge de l'entretien et de la maintenance ont donc un intérêt essentiel à ce que Kem One continue à occuper le paysage industriel.

A plusieurs reprises, nous avons alerté les pouvoirs publics sur les conséquences d'un effet domino en cas de défaillance de Kem One. Cela impacterait de manière irréversible, tout le tissu industriel des régions PACA et Rhône-Alpes.

Les activités de Kem One sont parfaitement intégrés dans la filière pétrochimique, depuis la façade méditerranéenne jusqu'au couloir de la chimie rhodanien et la défaillance de Kem One mettra en difficulté les vapocraqueurs de Lavéra et de Berre, désorganisant les équilibres économiques et les échanges de flux de toute la plate-forme Golfe de Fos/Etang de Berre.

Avec les différents acteurs et décisionnaires régionaux et nationaux, **il nous faut construire une alternative de gestion.**

Pour cela, l'Etat et les régions doivent intervenir dans la gestion du Groupe Kem One :

- En contraignant Arkema à assumer ces responsabilités d'Arkema en qualité de cédant.
- En rappelant à Total son rôle et son poids dans la filière pétrochimique ainsi que ses responsabilités historiques.
- Enfin, en prenant une participation dans l'entreprise.

Dans le même temps, **l'ensemble des acteurs doit travailler à la mise en place d'un partenariat public/privé regroupant toutes les entreprises et collectivités concernées par la poursuite d'activité du pôle dans son périmètre actuel.**

Par exemple, une participation de LBI dans Kem One peut permettre au

vapocraqueur de Berre de sécuriser un débouché éthylène vital pour la plateforme de Berre.

Les grands sous-traitants ont également vocation à réfléchir à leur participation. Les contrats passés avec Kem One, pèsent de manière importante dans leur plan de charge et représente un pourcentage conséquent de leur chiffre d'affaires. Ils ne sont pas des simples exécutants, leurs apports participent pleinement au procès de production de la filière vinylique.

La place particulière du pôle au cœur du processus pétrochimique permet de travailler à la consolidation de ce secteur industriel en prenant en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs.

Nous avons commencé à aborder cette question lors de notre rencontre avec Monsieur CARENCO, le préfet du Rhône, mardi 16 avril. Il nous a indiqué que cette piste n'avait pas encore été explorée par ses services mais qu'elle n'était pas dénuée de fondements.

Mercredi 17 avril, nous avons également précisé nos propositions au directeur de cabinet du Président Vauzelle, en charge de la région PACA. Nous sommes en train de caler une rencontre avec l'exécutif de la région Rhône-Alpes.

Nous avons également travaillé la question avec la Confédération Cgt et la FNIC, décision a été prise de faire du dossier Kem One, un dossier national pour l'ensemble de nos structures.

Par ailleurs, nous avons mandaté plusieurs conseils juridiques pour travailler les aspects juridiques et financiers de la structure nécessaire à Kem One.

**Nous allons demander l'organisation d'une rencontre Direction / Administrateur et CGT dans les meilleurs délais.** Les experts mandatés par le CE de Fos/mer les ont déjà rencontrés pour l'une et vont le faire pour l'autre. En effet, il est nécessaire d'actualiser les données dont nous avons besoin pour chiffrer les montants nécessaires à la poursuite de l'activité dans son périmètre actuel.

**Rien n'avancera sans l'implication des salariés. Nous allons mettre en place un calendrier d'assemblées générales sur tous les sites pour vous présenter en détail nos propositions alternatives de gestion.**

En attendant, il nous faut travailler le dossier sérieusement mais il faut aussi être visible médiatiquement. Sur tous les sites, la CGT va vous solliciter pour vous proposer des actions destinées à peser sur les différents protagonistes du dossier. Ils sont nombreux, aussi les sollicitations vont être nombreuses !

Nombreuses mais nécessaires ! Arkema et les pouvoirs publics seront ciblés.

✚ Le 22 avril, le délibéré du Tribunal de Grande Instance de Lyon sur l'action engagée par le CE de Fos,

sera rendu. Il y a nécessité d'être présent ce jour-là.

✚ Le 1<sup>er</sup> mai, c'est une date qui dépasse le cadre de Kem One mais notamment sur Lyon et Marseille, la présence des Kem One sera particulièrement scrutée. Rapprochez-vous de vos représentants afin d'en connaître les modalités.

✚ Le 16 mai, une journée d'action à l'appel de Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT est programmée le jour d'un dépôt de loi contre les licenciements boursiers. Cette manifestation est prévue devant l'Assemblée Nationale. Un grand nombre d'entreprises (Sanofi, Rhodia, Grande Paroisse...) victimes de la lessiveuse boursière se sont déjà inscrites dans la démarche. Là aussi, les Kem One ne pourront pas faire l'économie de leur présence. La coordination CGT travaille à la mise en place de transports collectifs.

**La CGT, toute entière se mobilise sur le dossier Kem One.**

**C'est en prenant en main notre destin que nous parviendrons à peser sur le cours des choses. Refusons d'être spectateurs de notre avenir. La situation exige, l'irruption des salariés dans le dossier.**